



CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°14-2023-266

PUBLIÉ LE 20 OCTOBRE 2023

Sommaire

Préfecture du Calvados / Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

14-2023-10-18-00003 - 20231018_AP modificatif commission de surendettement (2 pages)

Page 3

Préfecture du Calvados

14-2023-10-18-00003

20231018_AP modificatif commission de
surendettement



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des politiques publiques et
de l'appui territorial**

ARRÊTÉ

**modifiant l'arrêté du 16 janvier 2023 relatif à la composition de la commission d'examen
des situations de surendettement des particuliers**

Le préfet

VU le code monétaire et financier ;

VU le code de la consommation notamment son article R 712-1 et suivants relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la commission de surendettement des particuliers créés par décret n°2016-884 du 29 juin 2016 ;

VU la demande du président du conseil départemental du Calvados en date du 12 octobre 2023 demandant de procéder au remplacement des conseillers techniques au sein de la commission d'examen des situations de surendettement des particuliers du Calvados en raison de mouvements de personnels ;

SUR PROPOSITION DE la secrétaire générale ;

ARRETE

ARTICLE 1 - L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2023 est modifié comme suit :

→ Membres nommés pour une durée de deux ans, renouvelable :

sur proposition du président du conseil départemental du Calvados

- Mme Sylvie BALP, conseiller technique, en qualité d'expert dans le domaine de l'économie sociale et familiale - titulaire
- Mme Cindy EMO, conseillère technique, en qualité d'experte dans le domaine de l'économie sociale et familiale - suppléante

Les autres articles sont inchangés.

ARTICLE 2 - La secrétaire générale, le directeur départemental des finances publiques du département du Calvados et le directeur de la Banque de France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Calvados.

Fait à CAEN, le 18 oct. 2023.

83 _____
Stéphane BREDIN



